

1 Photo obligatoire
pour toute nouvelle
inscription,
c'est-à-dire pour
tout élève n'ayant
pas encore de carte

TRANSPORT SCOLAIRE
FICHE D'INSCRIPTION - année 2023/2024
ÉLÈVE SCOLARISÉ AU COLLÈGE « A. DUCHESNE »
DE L'ILE BOUCHARD

L'ELEVE : **NOM :**.....**Prénom :**.....

Date de Naissance :..... **Classe :**.....

<i>PRISE EN CHARGE DE L'ELEVE :</i>			
ANCHE	<input type="checkbox"/>	PANZOULT	<input type="checkbox"/>
AVON LES ROCHES	<input type="checkbox"/>	PARCAY	<input type="checkbox"/>
BRIZAY	<input type="checkbox"/>	SAZILLY	<input type="checkbox"/>
CHEZELLES	<input type="checkbox"/>	TAVANT	<input type="checkbox"/>
CRAVANT	<input type="checkbox"/>	THENEUIL	<input type="checkbox"/>
CRISSAY	<input type="checkbox"/>	TROGUES	<input type="checkbox"/>
CROUZILLES	<input type="checkbox"/>		
LEMERE	<input type="checkbox"/>	AUTRES	<input type="checkbox"/>
ARRET (Lieu-dit) à préciser :			

QUALITE Cocher la case correspondante :

Demi-pensionnaire

Externe

RESPONSABLE LEGAL :

NOM et PRENOM du père :

NOM et PRENOM de la mère :

Adresse complète :

Nom et adresse de facturation si différente (famille d'accueil, garde alternée...) :

TELEPHONE :..... PORTABLE.....

E-mail.....

Abonnement forfaitaire pour l'année 2023/2024 : Gratuit

Seuls 25 € de frais de dossier seront à régler à réception de la facture, dans la limite de 50 € par famille, avec majoration de 15 € si inscription après les délais définis par la Région.

La facture sera émise par la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne courant de l'année scolaire.

Date

Signature du Responsable légal :